



FOOT N°576 DU JEUDI 17 AOUT 2023

Présents : Baulmont Jean-Michel, MOSCATO Grégoire, PARENT Alain, BERNARD Pierre, CHENEVAL Bernard, DUPRE Emmanuel, BOISSON Pierre, POIRRIER Michel, SUSSEY Frédéric, MOUCHET Denis, ROSSET Alain, GALLAY Pascale, MAREL Didier, BARD Brigitte, CHEVRIER Philippe, PERRISSIN Christian, CARUSO Maurice

Excusés : Jean Denis Roux, Gerard Laverriere, Julien Petit, Amandine Badin, SANAVIO Cécilia, LUTZ Laurent, QUETSTROEY Laurent

Secrétaire de séance : Brigitte BARD

Le président ouvre la réunion :

Carte de remerciements de la famille LAVERRIERE

Le District remercie le club de Thonon-Evian-Grand Genève pour son accueil et la parfaite organisation de la journée des Féminines.

Suite aux dernières décisions des affectations des arbitres de la LAURA, le Comité de Direction valide les affectations définitives des arbitres du District pour la prochaine saison

Suite aux dernières décisions de la LAURA, il n'y a plus que 5 descentes de R3 en district (au lieu de 6) : le tableau des montées et descentes des D1, D2, D3, D4 se trouve ainsi modifié : en conséquence la composition définitive des différentes poules est arrêtée et validée par le Comité de Direction et sera publiée sur le site du District . Celui-ci valide également les compositions des poules « Féminines » et des catégories supérieures « jeunes »

La composition des poules de D5 sera arrêtée fin août à la clôture des engagements.

Le comité de directions valide les demandes d'ententes :

- Combloux- Megève (seniors)
- Salève-Valleiry (U17)
- Villaz – La Filiere- Evires (féminines seniors et jeunes)
- St Cergues-Bons (Féminines)
- Bonne-Vallée Verte

Le comité de direction valide les mises à jour des règlements sportifs du District pour la prochaine saison.

Il valide les modifications du barème des sanctions disciplinaires du District : une diffusion sera faite lors des réunions de rentrée des clubs.



Il arrête l'organisation des réunions de rentrée pour chacun des 5 secteurs :

- Mercredi 23 Août à Annecy le Vieux
- Vendredi 25 Août à Amancy-Cornier
- Lundi 28 Août à St Pierre en Faucigny
- Mercredi 30 Août à Vuache (Jonzier-epagny)
- Vendredi 01 Septembre à Douvaine

Le tirage au sort du 1^{er} tour des coupes de District aura lieu le mardi 29 août au District. La commission prend note des candidatures à l'organisation des finales de coupes. Elle visitera les installations afin de vérifier le respect du cahier des charges

Le Comité de Direction valide le projet de convention entre le District et le Comité « Handisport » et autorise le Président à la signer.

Le Président informe le Comité de Direction du projet de l'opération « Mini-buts » organisée par la LFA à destination de tous les clubs ayant une section « foot animation » : La LFA, les Ligues, les Districts, les clubs, devraient participer au financement de cette opération.

Le bilan de la soirée des récompenses est discuté : le comité de Direction regrette l'absence de quelques clubs qui ne viennent même pas chercher leur dotation ou leur récompense !

Le président Denis ALLARD clôture la séance à 21h, en souhaitant à tous de bonnes vacances

TOURNOIS

Le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser.

Si vous souhaitez organiser un tournoi, merci d'en informer le District par mail en indiquant la date de votre tournoi et les catégories concernées. A noter que la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles) > **sauf U7/U9/U11**
- du respect des temps de jeu et de repos

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.



- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission des Jeunes :

FC Ballaison – FC Salèves – ES Meythet – US Pers Jussy – US AAG – AS Genevois – Pays de Gex

Commission Sportive :

CSA Poisy – FC Haut Rhône – USAV – FC La Filière – Thones FC

Commission Féminines :

TEGG – US AAG

Commission de l'Arbitrage :

CSA Poisy